Rapport Annuel 2025-26 Association Place au Vélo sur Marne

Rapport moral

Regard sur l'année passée:

La Vélo école continue de porter une partie du dynamisme de l'association. Le nombre d'élèves a augmenté, les adhésions liées à la vélo-école augmentent.

Plusieurs anciens élèves sont devenus moniteurs à leur tour: c'est une belle étape dans la maturité de cette activité. Le pool des moniteurs s'est étoffé, ce qui permet à chacun de ne pas être mobilisé tous les samedis.

Sur le plan des relations avec les mairies, le fossé se creuse entre Joinville et Saint Maur.

Les relations avec Joinville sont bonnes. PVSM est spontanément associé à plusieurs projets d'aménagement, au-delà même du vélo (participation à une réunion sur l'apaisement du quartier Polangis). La mairie maintient sa subvention et la mise à disposition du local. Il est facile de solliciter des rdvs avec les différents interlocuteurs: agents municipaux, DGS, élus.
Lors de la campagne des municipales, presque toutes les listes ont été rencontrées, faisant de PVSM un interlocuteur installé sur la commune.

Avec Saint-Maur, les relations sont toujours difficiles. Les courriers de demande de rdv restent souvent sans réponse. Lors de la campagne, une réunion s'est néanmoins tenue avec un élu aux mobilités pour la présentation complète des résultats du baromètre vélo 2025… mais dont la délégation a changé après les élections. La concertation autour de l'aménagement de la RD86 reste pour le moment une coquille vide. Malgré l'accident mortel d'une cycliste en mai 2026, nos demandes de rendez-vous restent sans réponse

Malgré cela, PVSM s'efforce de maintenir une attitude la plus constructive possible et s'empêche de critiquer publiquement les actions menées et parfois même revendiquées (ex: installation du parking vélo IDFM au Parc Saint-Maur, en sous-sol, rendant son utilisation difficile) voire l'absence d'actions ou de projet.

La baromètre FUB date de 2025 mais continue d'être un outil essentiel de communication externe: Avec les élus ou les listes lors de la campagne municipale,

Avec le public lors des journées d'action (journée des associations, marchés, …).

Un effort important de dynamisation a été entrepris sur les réseaux sociaux, avec des posts plus nombreux et sous format vidéo. Certains de ses posts permettent de toucher davantage de public (parfois 4000 personnes).

Dans la même veine, le site internet a été refait à neuf et est davantage lisible. Une newsletter est envoyée régulièrement et ne demande que des contributions des adhérents pour paraître encore plus fréquemment.

Le CA note un rapprochement qui s'opère depuis quelques années avec les autres acteurs de la communauté vélo: Collectif vélo IDF (contacts fréquents, selon besoins, participation à formations, visite terrain partagée, participation AG), FUB (participation à l'AG et au congrès), autres associations vélo du territoire : MDB à Champigny et Nogent, "Partage ta rue" et "Bouge ton cycle" à Créteil. PVSM s'efforce de participer aux manifestations nationales portées par ce réseau ("Cyclistes brillez", Mai à vélo, Convergence,...)

Perspectives sur l'année à venir:

Les adhésions ont tendance à se tasser, alors même que le fait d'avoir de nombreux adhérents est un argument important dans nos échanges avec les mairies. Le CA propose de porter une attention particulière à la relance d'une dynamique autour des adhésions: relances régulières, rappels dans la newsletter, réflexion autour de la cotisation, transformation des échanges informels sur nos stands en adhésion concrète, organisation d'événements (soirées, animation marchés, réunion de quartier sur le vélo), ...

Sur le plan du plaidoyer, à Joinville, l'objectif est de faire aboutir le projet de piste cyclable bidirectionnelle sur le pont de Joinville. Il s'agit du point noir mentioné dans le baromètre par la quasi totalité des répondants. La mairie pousse auprès du département dans ce sens, en intégrant une voie pendulaire centrale pour les bus. C'est cette voie qui constitue la complexité de ce projet.

A Saint-Maur, après plusieurs années d'absence de relations constructives de travail avec la mairie, le CA s'interroge sur la posture à adopter pour promouvoir effectivement le vélo. Ce sera un enjeu de l'année à venir: poursuivre sur le même mode de recherche de dialogue ? adoption d'un ton plus offensif ? utilisation de recours juridiques ?

Le projet important à faire déboucher à Saint-Maur est celui de la RD86. Il fait partie des grands itinéraires vélo de la Région IDF. Le Collectif Vélo IDF est un soutien pour avancer (et un acteur à part entière également).

L'autre projet important qui doit voir le jour en 2027 est la gare métro 15 Saint-Maur Créteil. Le Collectif Vélo IDF porte un travail autour des itinéraires de rabattement vers cette gare. C'est un sujet qui pourrait nous permettre de travailler avec la mairie…

La vélo-école porte également beaucoup de projets de développement : relations avec la Recyclerie de Joinville, formation IMV pour les nouveaux moniteurs, "vélo-égaux" adapté mode PVSM pour fournir un vélo reconditionné à ceux qui n'ont pas les moyens d'en acquérir,...

Rapport d'activité

Rapport moral....1
Regard sur l'année passée:....1
Perspectives sur l'année à venir:....2
Rapport d'activité....3
Introduction....4
Evénements....5
Journée des associations....5
Joinville - Samedi 5 septembre 2026....5
Saint-Maur - dimanche 6 septembre 2026....5
Convergence Francilienne....6
Bouclette et hommage à Danielle Adam....6
Balades....7
Réseaux sociaux et stratégie de communication....8
Les posts....9
Les réels....10
Les stories....10
Relations institutionnelles....11
Saint-Maur....11
Joinville-le-Pont....11
La FUB et le Collectif Vélo Ile de France....11
Les interventions en collège....12
L'organisation....12
les interventions....12
La vélo école....13
Contexte et historique....13
Session 7 de septembre 2025 à février 2026....13
Session 8 - de mars à juin 2026....14
Rapport financier....16
Compte de résultat 2025-26 et Budget 2026-27....16
Bilan au 30 juin 2026....16
Commentaires....17

Introduction

Notre association est pilotée par le conseil d'administration composé de 11 administrateurs qui ont tenu le conseil d'administration mensuellement, 11 fois dans l'année, avec à chaque fois un quorum atteint et des compte-rendus établis et validés.

Les administrateurs sont élus lors de l'AG pour un mandat de 2 ans.

Conseil d'Administration Composition 2025-2026 Bureau en Gras	Responsabilité au sein du CA	Début de mandat en cours	1er Mandat	Fin	Pour AG 2026
Violaine VITTE-REBOUL	Co-présidente Responsable Vélo école	Renouvelé en 2025	2023	2027	
Séverin ISAAC	Co-président Plaidoyer Saint-Maur	Renouvelé en 2025	2023	2027	
Jean Louis DUMAS	Secrétaire	Renouvelé en 2024	2016	2026	X
Simon CORDONNIER	Secrétaire adjoint	Renouvelé en 2025	2019	2027	
Denis LAURENT	Trésorier	Renouvelé en 2024	2005 à 2007 2020	2026	X
Romain LECROART	Vélo école Plaidoyer Joinville	Début de mandat en 2024	2024	2026	X
Raphaël Lazzarin	Réseaux sociaux, plaidoyer Saint-Maur	Début de mandat en 2025	2025	2027	
Amel Filali	Balades Interventions collèges	Renouvelé en 2024	2022	2026	X
Stéphane Bourrit	Réseaux sociaux	Renouvelé en 2024	2020	2026	X
Patrice Petiteau	Administrateur	Renouvelé en 2024	2020	2026	X
Sandra Matias	Administratrice	Début de mandat en 2025	2025	2027	

Evénements

Journée des associations

Joinville - Samedi 5 septembre 2026



PVSM a participé pour la 4ème année consécutive à la journée des associations de Joinville.

Romain, Violaine, Denis, Séverin ont tenu le stand avec des anciens élèves de la vélo école passés moniteurs Karima et Jorge.

Nous avons pour la 1ère fois exposé le jeu de plateau acquis fin juin “Le Code vu du ciel” pour mettre en situation les usagers de la voie : piétons, automobilistes et cyclistes et expliquer les zones de conflit potentiel et les attitudes à adopter en tant que cycliste sur la voie.

Saint-Maur - dimanche 6 septembre 2026

Dimanche 6 septembre, PVSM a tenu comme chaque année un stand lors de la journée des associations organisée à Saint-Maur par la ville. Le stand était tenu par Violaine, Raphaël, Denis et Séverin.



Avec la proximité des stands du cyclo-recyclé et de la Coccinelle, le stand PVSM formait un coin vélo assez remarquable en dépit d’une position peu centrale (extrême angle du forum).

Comme à Jonville, nous y avons également exposé le jeu de plateau “Le Code vu du ciel” mais aussi mis en avant les résultats clé du Baromètre vélo 2025. Cela a stimulé l'intérêt pour le stand. La fréquentation a été bonne et attentionnée. Elle a permis quelques prises de contacts et suscité quelques adhésions ainsi que des intérêts d’élèves potentiels pour la vélo-école. La journée a également été l’occasion d’un 1er contact constructif avec le nouvellement nommé conseiller municipal aux mobilités de la ville.

A noter que certains passants ont témoigné du fait qu’ils nous connaissaient car ils nous avaient vu sur les réseaux sociaux. Ces témoignages étaient associés à des encouragements.

Convergence Francilienne

La Convergence a eu lieu cette année le 7 juin.

Les 3 étapes à Saint-Maur puis Joinville-le-Pont de la branche bleue ont été prises en charge par Raphaël, Violaine, Damien, Cécile et Johny qui ont pris une part active dans la conduite et l'encadrement du convoi en tant que gilets bleus allure et éclaireurs de la branche bleue jusqu'à l'avenue de Breteuil.

2 élèves de la vélo école Amira et Jorge ont suivi le cortège avec nous toute la journée ! Bravo !



Bouclette et hommage à Danielle Adam

Après la matinée du Samedi 7 Novembre passée sur les marchés Gallieni à Joinville, Adamville et Vieux Saint-Maur à Saint-Maur pour relayer la campagne "Cyclistes Brillez" de la FUB et distribuer des bandes réfléchissantes fournies par la mairie de Joinville le 31 octobre, nous avons tenu notre 4ème édition successive de l'historique "La Bouclette" le 14 novembre.

Lors de cette bouclette nous avons rendu hommage, en apposant une roue blanche sur un arbre, à Danielle Adam cycliste tuée par un poids lourd à Saint-Maur le 12 mai 2026. Un article sur cet accident a été publié par le Parisien le lundi suivant.



Balades

PVSM propose plusieurs balades culturelles ou familiales dans l'année.

Balade le 30 août, dans le cadre des animations de l'été de la ville de Saint Maur des Fossé. L'occasion de voir le patrimoine historique et culturel et partager autour de la pratique du vélo dans la ville.



Avec Etienne Pierron, et en partenariat avec Bouge Ton Cycle, 2 balades plus longues ont été réalisées au printemps et à l'automne.

- La "végétale", l'occasion de parcourir cette piste cyclable qui nous amène jusqu'aux étangs de Servon, en passant par la forêt et de découvrir le nouveau Télécabine qui relie Limeil/Valenton/Créteil
- La balade sous les ponts de Paris, sous une météo idéale, pour un peu d'histoire et de culture, jusqu'à la caverne du pont neuf, projet temporaire de l'artiste JR.



Réseaux sociaux et stratégie de communication

Pour PVSM, L'année 2026 a été marquée par la volonté de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook. Le but est de se faire reconnaître en tant qu'association défenseuse des cyclistes du quotidien et de rallier de potentiels adhérents ne nous connaissant pas encore. L'objectif à plus long terme est de développer une nouvelle manière de faire pression sur les responsables politiques locaux de Saint-Maur et de Joinville en pointant les manques et les demandes qui peuvent être partagées, relayées et amplifiées par les spectateurs de nos publications.

Au cours de l'année 2026 :

- 21 posts ont été publiés, dont 4 réels, et 4 reprenant la charte graphique créée
- +20% de vues sur Facebook (16 386 vues), +150% d'abonnés (+45, 111 abonnés)

Au cours des 90 derniers jours :

- +101,6% de vues sur Instagram (7 466 vues), +12,2% d'abonnés (+17, 166 abonnés)

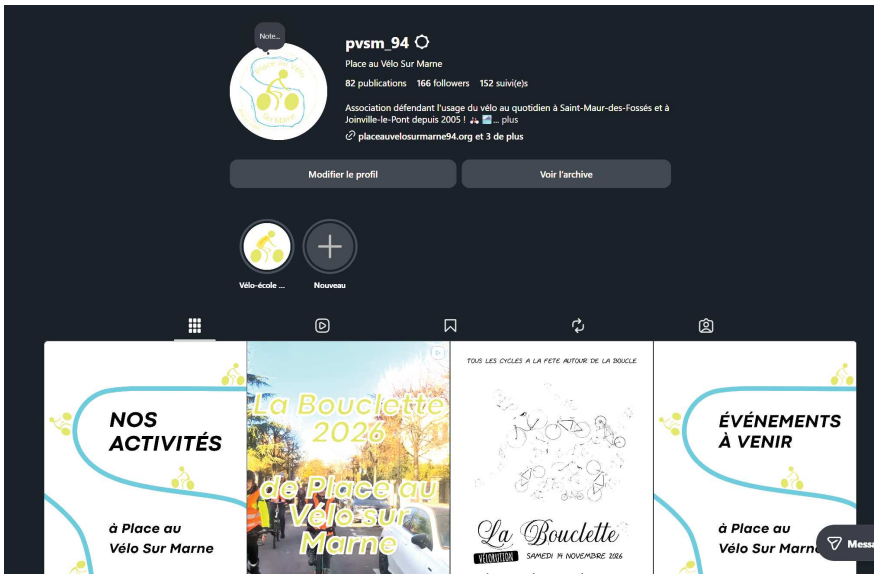
Une des barrières pour gagner en influence sur Facebook reste l'ancien compte de Place au Vélo à Saint Maur, comptabilisant 450 abonnés dont l'association n'a plus les accès. Aujourd'hui ce compte fait doublon et risque de nous faire perdre une partie des personnes qui nous auraient suivi sur notre compte actif. Il a été tenté d'en récupérer les accès et de le supprimer, en vain.

Pour rendre nos publications visibles et reconnaissables une charte graphique de PVSM a été créée ayant comme bases les couleurs du logo de l'association, le bleu et le vert et une police, la Codec Pro.

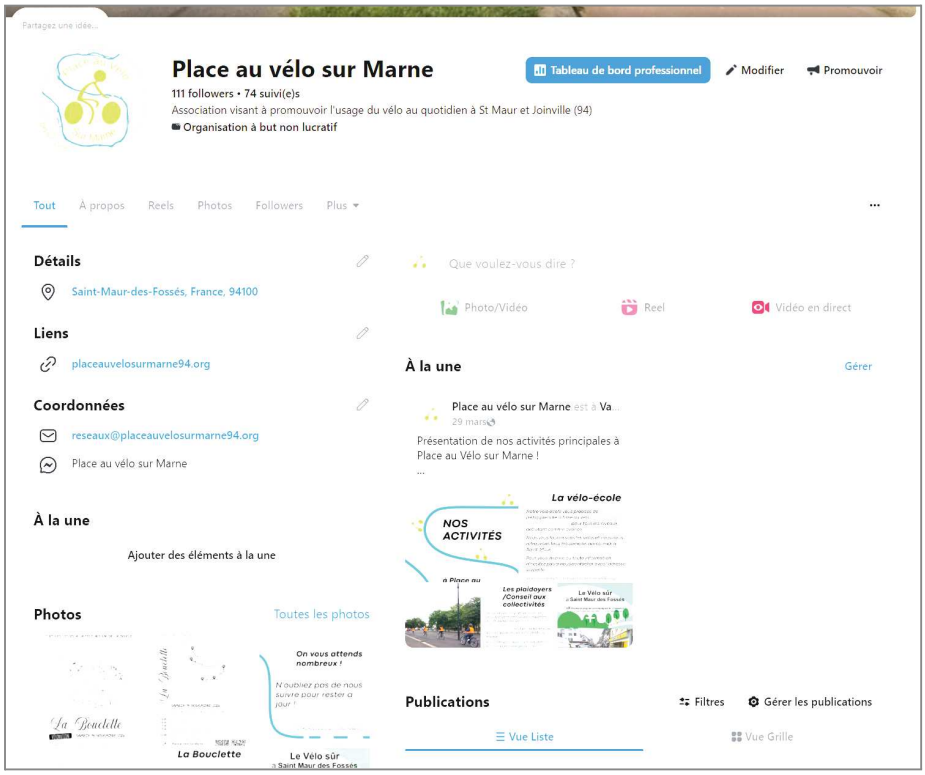
La présentation des comptes a tout d'abord été soignée : logo en bonne définition en photo de profil, description claire et directe et enfin liens fonctionnels pour accéder au site de PVSM depuis Instagram et Facebook.

Les réseaux sociaux que nous utilisons distinguent trois formats principaux de publications :

- Les posts : une image ou plusieurs images qui forment un carrousel
- Les réels : courtes vidéos ne dépassant pas 30 secondes
- Les stories : images ou vidéos visibles durant 24 heures après leur publication, sauf s'ils sont enregistrées sous la forme de "stories à la une" (mises en avant sur le profil)



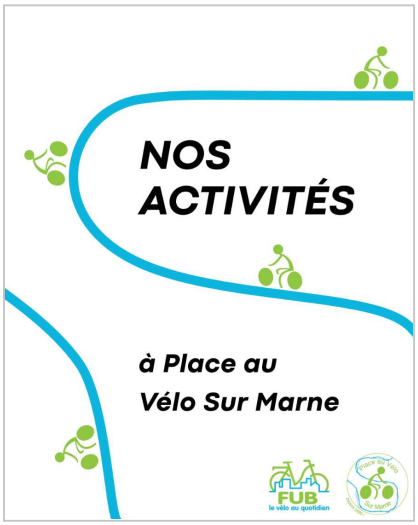
Page d'accueil du compte Instagram de PVSM



Page d'accueil du compte Facebook de PVSM

Les posts

Un premier post a été publié le 29 mars avec la nouvelle charte. Il a recueilli à ce jour 507 vues sur Instagram et 2 277 sur Facebook. Ce chiffre particulièrement élevé par rapport aux posts précédents de PVSM s'explique par son but de présenter les activités de l'association (vélo-école, plaidoyer, balades et sensibilisation) et donc de rester épinglé en tête du fil de posts des comptes de PVSM.



Nouvelle charte graphique utilisée sur les réseaux sociaux de PVSM et aussi présente sur le site de l'association

D’autres posts ont été publiés en suivant cette charte, en voici la liste et leur nombre de vues :

- Post de faux aménagements que l’on aimerait voir à Saint-Maur et Joinville pour le 1er avril : 652 vues sur Instagram, 310 sur Facebook
- Post sur la balade Villas et Castels : 303 vues sur Instagram, 65 sur Facebook
- Post sur les événements de fin octobre-novembre 2026 : 149 vues sur Instagram, 150 sur Facebook

Les réels

Outre les posts, un nouveau format de publications a été réalisé sur les réseaux sociaux c’est-à-dire les “réels”. Il s’agit de courtes vidéos (maximum 40 secondes) qui ont la caractéristique d’être largement plus relayées par l’algorithme d’Instagram et de Facebook. Quatre ont été réalisés pendant l’année et ils ont tous dépassé les 1000 vues en moins de deux jours sur Instagram à l’exception du dernier réalisé sur la Bouclette 2026 (625 vues). Cette montée puis cette chute peut s’expliquer par le fait que les algorithmes récompensent une régularité qui était présente entre la publication des deux premiers réels mais qui a chuté avec aucune publication de réel entre juin et octobre.

Pour consolider notre présence sur les réseaux sociaux et l’adhésion qui peut en découler, il faut donc miser sur plus de régularité dans les publications, et miser sur les réels qui font le plus de vues en plus d’attirer en majorité un public qui ne nous suit pas encore. En effet, en moyenne sur les 4 réels publiés, 75% des vues proviennent de comptes ne nous suivant pas. La statistique s’inverse pour les posts qui s'adressent plus à nos adhérents.

L’un des autres leviers est l’utilisation de codes, de “trends” à la mode à un instant T sur les réseaux sociaux afin de capitaliser dessus et accroître notre présence.

Les stories

Les stories sont avant tout destinées à documenter nos actions régulières, ne nécessitant pas forcément un post à chacune de leurs occurrences. Elles peuvent aussi servir à montrer le déroulement d’un événement à chaque moment de son évolution. C’est ce modèle qui a été utilisé pour publier des images et vidéos de la vélo-école de manière hebdomadaire. Toutefois, aucune régularité fixe n’a été mise en place.



Exemple de story à la une présentant une séance de la vélo-école

Relations institutionnelles

Saint-Maur

Sur la période 2025-2025 une attention particulière a été portée sur le dépouillement du Baromètre Vélo de la FUB 2025 pour la ville de Saint Maur. Cela dans l'objectif d'en tirer de la substance pour mettre à jour les axes de notre plaidoyer et formuler des propositions répondant aux attentes des cyclistes Saint Mauriens en vue de la campagne municipale de Mars 2026.

Ce travail a été présenté en détail au conseiller municipal à la mobilité (Mr G. Roesch) et l'employé des services techniques de la ville en charge des aménagements vélo en Janvier 2026. Une date avait été prise pour une réunion de présentation et de travail avec une plus large audience en février (notamment en vue de la campagne municipale). Celle-ci a été ajournée par Mr Roesch la veille.

PVSM a été invité par la liste "Unis pour Saint Maur" à présenter son analyse du Baromètre vélo 2025. Et, notre plaidoyer et nos propositions leur ont également été transmis tout comme aux listes "Vivons Saint Maur" et "Imagine Saint Maur". L'équipe mairie "Saint Maur au cœur de nos choix" n'a pas répondu à notre sollicitation de rendez vous.

Suivant le guide de plaidoyer du Collectif Vélo Ile de France, une nouvelle demande de rendez-vous a été formulée à la nouvelle équipe Mairie (Maire et Conseillers municipaux à la transition et aux mobilités) par courrier et courrier électronique ce mois de septembre 2026 ainsi qu'un courrier de rappel en Octobre. Alors que nous écrivons ce rapport d'activité nous restons encore sans réponse.

Nous regrettons encore ce silence de la mairie avec laquelle nous sommes demandeurs d'un dialoguer constructif au service de l'amélioration des conditions de déplacement à vélo sur la commune, comme c'est maintenant le cas à Joinville depuis plusieurs années.

Joinville-le-Pont

Sur fin 2025 et début 2026, Violaine et Romain ont rencontré les listes candidates aux élections municipales. 5 rencontres ont été réalisées, de 2 heures chacune, avec les têtes de listes ou leurs colistiers. L'ordre du jour était le suivant:

- Présentation des résultats du baromètre FUB sur Joinville
- Présentation des propositions de PVSM sur Joinville.

Les échanges ont permis de sensibiliser les futurs élus sur la place du vélo en ville, les aménagements nécessaires, les risques auxquels les cyclistes sont exposés, la signalétique spécifique au vélo (plusieurs ne connaissent pas les panneaux M12, par ex),...

A notre demande de retour sur des engagements précis pour le vélo, 4 listes ont renvoyé une profession de foi sur le vélo, qui a été intégrée au site préparé par le collectif vélo IDF, pour diffusion.

La FUB et le Collectif Vélo Ile de France (CVIdF)

Violaine a participé aux rencontres les Fubuleuses à Avignon en novembre 2025 qui conviaient les associations membres pour un temps d'échange très riche sur les activités des associations vélo les vélos écoles, le plaidoyer.

Raphaël et Séverin ont participé à l'Assemblée Générale du Collectif Vélo Ile de France. Séverin a également suivi le cycle de formations (gratuites) sur les aménagements cyclables proposés par le CVIdF. Et, nous avons participé aux différentes réunions organisées autour du Réseau Velo île de France concernant notre territoire.

Les interventions en collège

L'organisation

Nous intervenons sur sollicitation des collèges, 1 heure dans des classes de 6ème avec un support pédagogique adapté permettant d'aborder la sécurité de la circulation à vélo en ville.

les interventions

Nous sommes intervenus :

- à Jeanne d'Arc dans 4 classes de 6ème en Mai 2026
- Au mois de mai également 4 classes du collège Jules Ferry à Joinville-le-pont

Nous avons ainsi pu sensibiliser environ 250 élèves.

Nous avons besoin de bénévoles pour poursuivre, relancer les collèges et proposer des interventions. L'accueil dans les collèges et la relation avec les collégiens sont très riches et nous permettent de transmettre les bons réflexes à adopter à vélo.



La vélo école

Contexte et historique

Notre vélo école, ouverte en 2022 grâce à l'entregent de Denis auprès du centre d'hébergement d'urgence Emmaüs nouvellement créé, pour former au vélo les résident·es qui pouvaient en avoir besoin, tourne maintenant à plein régime et pratiquement toute l'année.

Nos séances se déroulent tous les samedis après midi hors grandes vacances avec toujours 4 niveaux encadrés par des moniteurs bénévoles, niveau 1 pour acquérir l'équilibre et le pédalage et 2 l'arrêt en sécurité qui se déroulent dans l'enseinte du CHU, niveau 3 pour maîtriser sa trajectoire et son allure sur la place des Marronniers et le niveau 4 la conduite en ville.

Les élèves confirment leur présence chaque semaine pour la séance suivante sur whatsapp. Un livret de l'élève répertoriant les séances réalisées et les niveaux atteints accompagne chacun des élèves.

Sur l'année 2025 - 2026 nous avons tenu 2 sessions semestrielles

Session 7 de septembre 2025 à février 2026

En Session 7 nous avons mobilisé sur 19 séances 15 moniteurs, dont

- 3 formés avec le brevet Initiateur Mobilité Vélo l'année précédente,
- des jeunes que nous avons formé comme Adriana, Mayeul et Damien,
- 1 ancienne élève Meriem
- et des moins jeunes venus partager leur expérience

venus soit très fréquemment comme Yanis sur 17 séances ou juste 1 fois et en moyenne plus de 8 séances.

Nous avons démarré la session avec 19 élèves issus de la session précédente, et avons ouvert la liste d'attente au fil de la session. Nous avons reçu en tout 48 élèves dont 38 venus au moins 2 fois, assidus en moyenne à 45%.

7 ont démarré la session en niveau 4, 5 en niveau 3, 7 en niveau 2, 19 en niveau 1.

A la fin de la session, 7 ont validé le niveau 4, 8 ont atteint le niveau 4, 10 le niveau 3, 8 le niveau 2 et 5 étaient encore en niveau 1 à la fin de la session.





Lors des séances nous avons géré en parallèle le prêt de vélos aux enfants du CHU avec plusieurs difficultés d'une part de prêt et récupération des vélos en état et d'autre part de conflits d'usage de l'espace avec nos élèves. Nous avons choisi lors de la session suivante de proposer en alternative une séance enfant lors de chaque vacance scolaire, ce qui a été mis en place.

Quelques retours en photos de nos séances vélos Session 7 :



Session 8 - de mars à juin 2026

Les mêmes moniteurs ont continué sur la session 8 jusqu'en juin. Nous avons la chance d'avoir des moniteurs assidûs et motivés. Cécile Gache a par ailleurs renforcé les tâches d'organisation en secondant Violaine : l'attribution des niveaux des cours aux moniteurs se fait entre le jeudi soir et le samedi en fonction du nombre et du niveau des élèves et des moniteurs ayant confirmé leur participation.

Les jeunes inscrits sur ces 2 sessions, pris sur des engagements professionnels ou étudiants, n'ont malheureusement pas renouvelé leurs participation à la rentrée 2026. En revanche nous avons eu la chance de recevoir de nouveaux anciens élèves qui prennent progressivement en charge les groupes d'élèves. L'offre de bénévolat sur "Je veux aider" qui avait été efficace a été renouvelée.

Lors de cette session, nous avons complété notre flotte de 3 vélos supplémentaires Elops 120, vélos de ville classique - portant à 19 notre flotte de vélos. Les élèves de niveau 4 sont par ailleurs invités à venir avec leur propre vélo, ce qui à ce stade semble suffisant - sauf pour le nombre de vélos “débutants”. Ces vélos ont été entretenus notamment par Decebal, Philippe Beck ou Séverin en fonction des disponibilités de chacun, l’organisation de l’entretien des vélos est néanmoins à améliorer.

Nous avons accueilli 46 élèves sur la session dont 39 venus au moins une fois, 24 issus de la session 7, 5 hommes et 3 résidentes du CHU. Le nombre moyen d’élèves est passé de 11 à 12 par séance avec une ouverture plus large de la liste d’attente, passée de 20 à 12 élèves. Elle pourra être ouverte encore plus largement pour augmenter encore le nombre d’élèves par séance.

Parmi les 39 élèves venus au moins 2 fois, 7 élèves ont démarré en niveau 4, 7 en niveau 3, 13 en niveau 2, 12 en niveau 1.

24 ont atteint le niveau 4, 6 le niveau 3, 5 le niveau 2, et 4 étaient encore en niveau 1 en fin de session (ouverture de la liste d’attente tout au long de la session).

Depuis le démarrage de la vélo école, c’est à ce jour 59 élèves qui ont été accompagnés par PVSM pour atteindre le niveau 4, celui de la circulation en ville.



Rapport financier

Compte de résultat 2025-26 et Budget 2026-27

PVSM RAPPORT FINANCIER 2025/2026 et BUDGET 2027

du 1er juillet au 30 juin

	2024-25	2025-26	25-26			2024-25	2025-26	25-26	26-27
DEPENSES	Exercice N-1	Exercice N	*Budget*	***Budget***	**RECETTES**	Exercice N-1	Exercice N	*Budget*	***Budget***
Cotisations Fédérations	178,00	192,00	*250*	***250***	Cotisations	1453,00	1274,00	*1600*	***1600***
Assurances	283,53	268,42	*300*	***300***	Vélo-Ecole	825,00	805,00	*900*	***2000***
Animation et communication	252,72	940,51	*800*	***600***	Dons	67,00	72,00	*100*	***100***
Frais de déplacement	80,00	0,00	*100*	***100***	Vente de produits	10,00		*25*	***25***
Frais postaux	21,92				*Subvention Prefecture*	*3700,00*			
Frais stands et salles	42,00	117,54	*80*	***120***	*Subvention Joinville*	*2000,00*	*1500,00*		*1000,00*
Fournitures et petits équipts	102,22	250,93	*150*	***350***	Subvention TDF		450,00	*450*	***450***
Divers Abo Vélocités		32,00			Amortissement Subv P	2291,67	979,40	*1400*	***1426***
Formation FUB Vélo Ecole	540,00		*360*	***540***	Amortissement Subv J	442,48	1557,52	*600*	***1000***
Frais bancaires	73,61	91,56	*100*	***100***					
Frais vélo ecole et PS Repa	442,48		*330*	***1690***					
Relations numériques	164,43	59,88	*180*	***100***					
Perte sur ex antérieur 1 vélo	253,33								
Acquisition Matériel	*2 155,86 €*	*1 176,82 €*	*1600*	***1000***					
Dotation à Amortissements	1751,67	1818,42	*2000*	***1600***					
Excédent (résultat positif)	**903,24 €**	**1 366,66 €**	*425 €*	***851 €***					
TOTAUX	4185,91	5137,92	*5075*	***6601***	TOTAUX	5089,15	5137,92	*5075*	***6601***
Bénévolat valorisé	*44 500 €*	***38 500 €***			*Bénévolat valorisé*	*44 500,00 €*	***38 500 €***		
Hors charges : Part CC	*15,25 €*								

Bilan au 30 juin 2026

BILAN au 30 juin 2026

ACTIF et DISPONIBILITES	30/06/26	**Fonds propres et PASSIF**	
Banque	12309,85	**Report à Nouveau**	7177,43
Créances subvention	718,50	**Dettes Fournisseurs**	285,95
Parts sociales Ouvaton-CC	31,25	**Excédent N**	1366,66
Actif immobilisé net	2218,26	**Fonds dédiés** 2020	4000,00
Caisse	649,62	**Fonds dédiés N**	3097,43
Total	15927,48	**Total**	15927,48

Commentaires

Le montant des adhésions retrouve celui de l'exercice N-2, ce qui est insatisfaisant.

Le dynamisme de la Vélo-Ecole y participe à concurrence de 25% puisque ce sont environ 40 inscriptions pour les 10 séances de cours et autant d'adhésions pour l'année.

L'attractivité de PVSM permet d'être reconnu par les pouvoirs publics, par la Préfecture pour notre contribution à la sensibilisation et à la formation à la sécurité auprès des cyclistes et des enfants, avec une subvention que nous affectons sur plusieurs années selon les activités que nous mettons en œuvre. Nous sommes aussi soutenus par la commune de Joinville, avec une subvention,, et la mise à disposition d'un local (correspondant à une subvention en nature).

Par ailleurs, l'un d'entre nous a proposé la candidature de PVSM au jury RSE de son entreprise au titre d'une action associative de solidarité. PVSM a été retenue. La subvention de 900€ est partagée sur 2 exercices.

L'ensemble de ces ressources a permis d'investir avec l'acquisition de 3 nouveaux vélos adaptés à la Vélo-Ecole, le parc atteignant 22 vélos dont 3 draisiennes. L'activité de la Vélo-Ecole reste bénéfique pour PVSM grâce aux subventions.

L'exercice comptable se conclut ainsi par un excédent de plus de 1,300€, confortant la santé financière de l'association.

En effet, notre bilan se consolide chaque année, notre trésorerie est saine,rendant sereine la réalisation de nos projets.

La professionnalisation de PVSM avec le recrutement d'un Service Civique a été envisagée l'an passé, mais les contraintes de bénévolat, insuffisantes pour l'encadrement, n'a pas permis de concrétiser cette ambition. Le projet reste budgétairement possible, et l'intérêt pour PVSM de s'engager dans cette voie de développement est confirmée par le Conseil d'Administration mais à condition de renforcer énergie, disponibilité et compétences du bénévolat, en son sein. D'ici là, plusieurs compétences rémunérées pourront être sollicitées auprès de tiers pour faire face à des besoins indispensables.

Sans cette garantie de renfort, le budget prévoit la simple continuité du développement des activités, du nombre d'adhérents avec une stratégie de développement à adopter, des moyens en communication, en tenant compte de la hausse de nos ressources Vélo-École afin de pouvoir réparer les vélos d'occasion mis à disposition de nos élèves à ressources très modestes, arrivés en fin d'apprentissage. Le local mis à disposition par la ville de Joinville ne génère pas de loyer. Il est proposé le maintien du montant de la cotisation individuelle, 12€ depuis janvier 2024.